

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

DIRECTIVE DU CONSEIL
du 20 février 1978
relative aux déchets provenant de l'industrie du dioxyde de titane
(78/176/CEE)
(JO L 54 du 25.2.1978, p. 19)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010	L 334	17	17.12.2010

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1978L0176:19911223:FR:PDF>